Onzième année — N° 371 — On s'abonne au Bureau du Journal 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 29 JANVIER 1916

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

# LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

## Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

**Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.**

**La directrice reçoit le mercredi après-midi de 3 à 6 heures.**

LE PROJET DE LOI SUR LES LOYERS AU PARLEMENT

### Les Femmes feront-elles partie des Commissions arbitrales

Le projet de loi sur les loyers de la guerre que discute actuellement le Parlement prévoit la création d'un *jury arbitral* qui tranchera les contestations survenant entre locataires et propriétaires. Depuis le dépôt de ce projet de loi, les féministes se demandent quelle place sera réservée aux femmes dans ce jury. Il n'est pas nécessaire de démontrer aux lecteurs et lectrices de la *Française* l'importance que nous attachons à notre entrée dans toutes ces commissions. N'est-ce pas la meilleure des propagande en faveur de nos droits que celle qui consiste à montrer comment nous savons accomplir les tâches qu'on nous confie?

Dans le projet de loi que discute la Chambre, il est question de choisir les membres de ces Jurys « sur les listes électorales ». Evidemment le moyen est commode, mais il a pour conséquence immédiate d'écarter les femmes de cette nouvelle organisation.

La presse a protesté et nous devons l'en remercier. Voici comment M. Bracke défend notre cause dans l'*Humanité* du 16 janvier:

Ainsi les femmes sont exclues de la vaste liquidation à laquelle donnera lieu l'accumulation de misères continuées et de paiements différés par suite de la guerre. Cette immense convulsion de la défense nationale, dont un peuple tout entier, hommes et femmes, a pris sa part en souffrances, en efforts, en héroïsme, aboutira à un règlement de comptes d'où la moitié de ce peuple sera exclue !

Les femmes seront, comme toujours, bonnes pour accepter ce qui se fera en dehors d'elles. Et pourtant, quand la femme française a-t-elle paru plus grande que depuis le commencement de la guerre ? Quand s'est manifestée de façon plus frappante l'évolution qui l'amène à être à côté de l'homme dans toutes les professions ? Ah ! çà, les députés qui composent la majorité de la commission ne vont donc ni en tramway ni en Métro ? Ils n'entrent donc dans aucun magasin ? Ils n'ont donc pas constaté que, dans la « reprise des affaires » lentement réalisée, ce sont les femmes qui ont pris la plus grosse part d'action ? Vous rappelez-vous ce que Victor Hugo disait des femmes de Paris en 1870 — c'était aux obsèques de Mme Paul Meurice, en 1874 :

« Elles ont eu le courage, qui est plus que la bravoure, et la patience, qui est plus que le courage. Elles ont eu devant le péril de l'intrépidité et de la douceur. Rien n'a pu les vaincre. »

Les femmes de toute la France, en méritant le même éloge, n'en ont-elles pas gagné bien d'autres en la guerre actuelle, depuis la paysanne qui a cultivé le champ jusqu'à la femme de l'industriel mobilisé qui a fait marcher toute l'entreprise ?

C'est ce moment qu'on choisit pour dire aux femmes, qui sont locataires et qui sont propriétaires : « Ces histoires de loyers, cela ne vous regarde pas ! » Je l'avoue : je me demande même comment les républicains de la commission n'ont pas rougi en constatant, par la formule « sur les listes électorales », qu'ils avaient déjà si longtemps privé de droits les femmes qui travaillent, étudient, produisent, et qu'ils se préparaient à prolonger et à aggraver le scandale ?

Bien entendu, le Parti socialiste tentera d'amener la Chambre à se refuser à un tel déni de justice.

⁂

Le même jour le *Bonnet rouge* disait:

La question des loyers! Mais comment ne voit-on pas qu'elles seules la connaissent ? Ce fut toujours un de leurs gros soucis, une de leurs grandes préoccupations. Et le courrier que nous recevons nous prouve assez qu'elles savent parfaitement échapper aux suggestions d'un intérêt trop immédiat pour juger la question de haut, en droit, avec la volonté d'être d'abord justes.

Il y a des femmes docteurs, des femmes avocats; des femmes au chevet des blessés, à la tête de toutes les œuvres d'assistance ; leurs initiatives ne se comptent pas, et partout elles se sont révélées comme d'excellentes administratrices.

Et vous voudriez les laisser à la porte des commissions arbitrales !

Pour quelles raisons ?

Elles sont locataires, ou propriétaires. Ce qu'on leur conteste, c'est le droit de continuer à veiller sur le loyer qu'elles ont sauvé du désastre.

En toute justice, il convient que cette absurdité ne soit pas consacrée par la loi.

En tout cas, la question doit être posée devant la Chambre ... comme préface à d'autres qui feront aux femmes une place dans l'Etat.

Il faut qu'on dise à la tribune que les femmes ont leur mot à dire, leur rôle à jouer dans l'administration et la réorganisation du pays !

On le dira !

⁂

Dès le mois de juillet dernier, à la demande de l'*Union française pour le Suffrage des femmes*, M. Louis Marin avait déposé un amendement pour que des femmes fassent *obligatoirement* partie des commissions arbitrales.

L'U. F. S. F. vient de renouveler ses démarches auprès de quelques parlementaires et apprend que l'amendement de M. Louis Marin très probablement a été adopté par la Commission. Nous avons confiance dans le vote du Parlement; nous savons, du reste, que nous y serons chaleureusement défendues... s'il en est besoin!

⁂

Ce qu'il nous reste à souhaiter, c'est que les membres de ces Jurys, hommes ou femmes, soient choisis parmi des gens compétents. Nous ne désirons pas que n'importe quelles femmes acceptent n'importe quelles fonctions, n'importe quelles tâches. Il est nécessaire que ces places que nous réclamons au nom de notre droit, soient occupées par des personnes aptes à les bien remplir. Nous demandons que chacune s'interroge et, sans fausse modestie, comme sans folle confiance, se reconnaisse capable de telle action, incapable de telle autre. C'est l'intérêt général qui exige cet examen de conscience et c'est aussi l'intérêt du féminisme.

A PAULINE REBOUR.

### Les nouveaux Champs d'Action des Femmes

Maurice Donnay, dans ses Lettres à une Dame Blanche, rendait hommage récemment aux qualités de méthode et d'initiative manifestées par les femmes depuis que la guerre a fait sortir beaucoup d'entre elles de la tour d'ivoire où l'usage les confinait encore.

Les nécessités de l'heure ont obligé plus d'une mère de famille à continuer les travaux de son mari, prouvant ainsi qu'elle était capable de les accomplir.

Nombreux sont les cas de ce genre, et parfois même l'épouse eut à lutter contre l'époux peu confiant dans ses aptitudes. Nous avons été témoins de l'obstination d'un négociant, qui refusa longtemps à sa femme de le seconder. La guerre survint, il dut partir et lui confier son commerce ; elle se mit à l'œuvre, réorganisa le personnel, conclut les transactions les plus délicates et traita au mieux les marchés de fournitures dont l'adjudication avait été obtenue pour le ministère de la Guerre.

Une autre, la jeune femme d'un imprimeur, n'avait jamais fait que des travaux d'écriture jusqu'en août 1914. Elle s'exerça seule au maniement compliqué des machines de précision actionnées par l'électricité que son mari avait fait installer récemment. En moins de quinze jours, elle acquit l'expérience voulue pour que la maison continuât à fonctionner et qu'aucun des vieux ouvriers ne fût mis au chômage.

Ainsi des efforts isolés ont aidé à la solution de la crise économique de notre pays, et bien des domaines qui semblaient fermés aux femmes se sont entr'ouverts pour elles depuis que la patrie en danger a rassemblé les hommes à la frontière.

Nous avons vu la femme d'un mobilisé, entrepreneur de plomberie et couverture, le remplacer du jour au lendemain dans ce commerce avec lequel elle ne s'était jamais familiarisée, et se tirer à son avantage, de ses multiples obligations.

Il s'est même trouvé un architecte qui a choisi une collaboratrice dont il avait apprécié les qualités de méthode et de travail qui lui a offert de le remplacer dans la gérance d'immeubles. Lorsqu'il partit, elle essaya timidement d'abord, puis, avec l'expérience peu à peu acquise de tous les détails de cette charge particulièrement lourde, elle réussit dans cette nouvelle profession, à laquelle pourtant rien ne l'avait préparée.

Aussi bien l'époque du terme et les difficultés qu'il implique à l'heure actuelle pour les propriétaires ou leurs représentants met à l'ordre du jour une question d'un intérêt spécial :

Les femmes peuvent-elles être gérantes d'immeubles et s'acquitter de cette fonction aussi bien que les hommes ? Sont-elles qualifiées pour faire face aux obligations qui leur incomberaient ? Est-il de l'intérêt des propriétaires d'avoir recours à elles ?

Examinons la nature de ces travaux qui sont d'ordre divers. Ils consistent d'abord à exercer une surveillance dans les maisons et à tenir un état des dépenses et des recettes ; puis à veiller au bon entretien des édifices et à faire procéder en temps voulu aux réparations nécessaires.

Parmi ces travaux, il en est qui sont aisés pour toute personne douée de quelque expérience pratique : préparer les quittances de loyer, en opérer le recouvrement, fixer les débours utiles à la bonne tenue intérieure d'une maison et en obtenir la justification. Les comptes du foyer ne présentent-ils pas une analogie avec ceux d'un immeuble, et même la femme ne sera-t-elle pas plus apte que l'homme à éviter le gaspillage par un minutieux contrôle ?

Parfois aussi ses facultés naturelles d'observation la serviront au mieux pour résoudre les problèmes surgis à une époque où la loi intervient directement entre le posesseur et l'occupant d'un local et peut devenir, selon la bonne foi des parties, une arme ou un bouclier ?

Bien souvent son intention lui permettra de discerner le locataire véritablement malheureux de celui qui profite des circonstances pour se dérober. Les femmes ont fait leurs preuves à cet égard et en matière d'assistance, par exemple, l'administration leur confie de plus en plus les enquêtes charitables pour le plus grand bien des nécessiteux. Cet hommage rendu à leur perspicacité est un encouragement pour celles qui hésiteraient à tenter des efforts nouveaux.

Donc, la gérante remplira une partie de ses devoirs avec toute la compétence désirable ; d'autre part, elle veillera au bon entretien des immeubles. En ménagère experte, elle aura le souci de tous les détails; la réparation d'un tapis devra solliciter son attention à côté de la réparation d'une toiture.

C'est ici que se pose la question technique. Elle ne sera pas à même de décider des réparations nécessaires sans l'aide d'un architecte : maçonnerie, toiture, plomberie endommagées devront être examinées par le spécialiste. Mais tous les gérants qui ne sont pas des architectes, et beaucoup, comme elle, devront recourir à l'homme du métier pour faire établir d s devis.

Il semble résulter de cet état de choses qu'un propriétaire aurait avantage à confier ses intérêts à un architecte gérant. Il n'en est rien pourtant, car si les travaux à exécuter sont de quelque importance, les vacations de l'architecte s'ajouteront aux honoraires du gérant en deux comptes séparés et ne diminueront pas l'ensemble des dépenses.

Le même cas se présente pour les frais de notaire s'il y a des baux à établir, et les frais d'huissier et d'avoué s'il y a procès.

Notre gérante s'est donc initiée à tout ce qui concerne sa fonction. Les états de lieux, la réfection des appartements, l'évaluation approximative des travaux à faire n'ont plus de secrets pour elle. A côté de ces connaissances pratiques, elle a une certaine habitude des questions de droit car elle est mandatée pour se rendre aux justices de Paix en cas de contestation et défend fort bien les intérêts qui lui sont confiés.

Elle a acquis tant de compétence dans cette carrière imprévue qu'elle est résolue à l'adopter définitivement, et cet exemple pourra être suivi ; comme elle, d'ailleurs, bien des femmes ont occupé avec succès des postes restés sans titulaires. Avec courage, elles se sont mises à l'œuvre pour remplacer les absents, parmi lesquels hélas ; il est déjà tant de disparus. Celles qui ont osé ont réussi. Leurs énergiques efforts contribueront à éclairer d'un jour nouveau la question si discutée du travail des femmes.

A. HENRY-NATHAN

### NOUS AVONS REÇU

Pour le budget de **La Française:**

De Mme Siegfried, 200 fr.; de Mme de Witt-Schlumberger, 250 fr. ; de Mme Loppé, 100 fr.; de Mme Luchaire, 2 fr.; de Mme Lang, 50 fr.; de Mme Pichon-Landry, 50 francs; de M. C., 300 fr; de M. P. B., 100 fr.; de Mme Baudullart, 4 fr.; de Mlle Mayer, 4 francs.

GUERRE A L'ALCOOL

### Fondez des Foyers du Soldat

*Il serait trop long de reproduire en entier dans la* Française, *comme des amies bienveillantes l'avaient demandé, la conférence que j'ai faite le 14 janvier au Collège libre des sciences sociales sur:* Les Foyers du soldat et la lutte des femmes contre l'alcoolisme. *Cependant beaucoup de personnes me réclamèrent avec insistance des renseignements sur l'organisation d'un Foyer, afin de pouvoir en créer d'autres, et la petite feuille que prépare à ce sujet le Conseil national des femmes françaises n'étant pas encore prête, je donnerai ici pour hâter la création de nouveaux Foyers, la partie documentaire de ma conférence sans toucher à la question de la lutte contre l'alcoolisme, et à la nécessité de fonder des Foyers du soldat partout où les militaires se trouvent en nombre suffisant. L'opportunité de ces créations est pourtant encore accentuée par l'arrivée de la jeune classe et une circulaire ministérielle du 3 Décembre adressée aux autorités militaires, demande la création de Foyers ou Cercles, partout où ils n'existent pas encore. Nous voulons aider à répondre à cet appel, car l'organisation des Foyers dépend en grande partie des bonnes volontés féminines.*

La Floraison des Foyers est une œuvre nouvelle née de la guerre, mais ce n'est pas d'hier qu'on a imaginé d'en créer.

Le premier Foyer fondé à Paris à ma connaissance est le **Foyer du Soldat,** fondé en 1893, 14, rue du Temple, par Mme Germond.

Le **Cercle National et Militaire** a été fondé 15, rue Chevert, par M. Thorel en 1907. Il fonctionne de nouveau actuellement.

D'après les renseignements fournis par la Place de Paris à laquelle les autorisations doivent être demandées, et d'après d'autres renseignements personnels que j'ai recueillis, il existait à Paris à la date du 12 janvier 1916, 23 foyers ou Cercles dont 9 fondés par la Société de Secours aux blessés militaires, 3 par l'Œuvre des Foyers du Soldat, 2 par l'Association des Dames Françaises et les autres par diverses associations municipales ou autres.

Le Conseil National des Femmes Françaises, dont les membres ont déjà fondé plusieurs foyers très actifs en province et qui en organise un à Ivry va aussi en fonder d'autres à Paris, et peut-être plus tard d'autres en province.

Les adresses des Foyers ou cercles de Paris sont :

2e arrondissement : 9, rue de la Paix ; 3e arrondissement : 325, rue Saint-Martin ; 5e arrondissement : 51, avenue de l'Observatoire; 6e arrondissement : 9, place Saint-Sulpice (réservé aux permissionnaires des régions envahies), 18, rue de l'Abbaye; 7e arrondissement: Passage Landrieu; 15, rue Chevert; 14, boulevard Raspail; 112, rue du Bac; 8e arrondissement : 26, avenue d'Antin; 70, avenue des Champs-Elysées ; 69, rue Miromesnil; 9e arrondissement : 16, rue Le Pelletier; 80, rue de Clichy; rue Le Pelletier, 2 (Les Amitiés Musulmanes réservé aux soldats Musulmans) ; 10e arrondissement : 126, rue Lafayette; 11e arrondissement ; 10, place Voltaire; 15e arrondissement : 119, rue Lecourbe; 198, avenue du Maine. (Ne reçoit que les militaires originaires des Colonies); 16e arrondissement : boulevard Excelmans; 24, avenue Henri-Martin; 17e arrondissement : 70, rue Jouffroy; 18e arrondissement : 7, rue Ordener ; 20e arrondissement : 142, rue des Pyrénées; Neuilly : 12 bis, rue Soyer.

Je suis persuadée qu'il existe en province beaucoup de Foyers que j'ignore et que je regrette de ne pouvoir citer. Ceux dont j'ai connaissance sont les suivants :

Les deux Foyers de **Rouen** et les 2 de **Tours**, parfaitement organisés sont toujours pleins.

A **Lyon** il y en a 3, recevant de 2 à 500 hommes par jour. De plus le Foyer du **Camp de La Valbonne** (une petite distance de Lyon) reçoit jusqu'à 2.000 hommes journellement.

Au Foyer de **Caen,** comme à ceux des autres grandes villes, on donne des concerts gratuits, très appréciés et dont les morceaux sont soigneusement choisis. Le Foyer est toujours plein. « Le plus drôle, m'écrit-on, c'est que le « Tout-Caen » se donne rendez-vous dans le vestibule attenant au Foyer. On y voit le Général Français et le Général Belge, avec leur famille, les Présidents de Chambres, les professeurs de Faculté qui viennent à tour de rôle surveiller la salle à partir de 6 heures. »

Le Calvados compte 6 autres Foyers bien fréquentés :

A Lisieux, Cabourg, Trouville, Houlgate, Deauville, Honfleur, Falaise.

1 Foyer existe à Orléans; 1 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); 1 à Dreux (Eure-et-Loir); 1 à Saint-Lô (Manche); 1 à Quimper (Finistère); 1 à Vitré (Ille-et-Vilaine); 1 à Dinan (Côtes-du-Nord); 1 à Ecouis près d'Evreux ((Eure); 3 dans la Drôme à Valence, Nyons et Dieulefit; 1 à Bordeaux; 1 à Villefranche-sur-Saône (Rhône); 1 au Puy (Haute-Loire); 1 à Orange (Vaucluse).

Grâce à la coopération financière d'un certain nombre d'amis et aux facilités accordées par les autorités militaires, M. Em. Sautter a été en mesure d'organiser tant au front qu'à l'arrière 19 Foyers du Soldat.

Treize de ces Foyers sont installés sur le front, dont 5 dans la 7e armée, cinq dans le détachement d'Armée de Lorraine et 2 dans la 6e armée. L'autorité militaire préfère que les localités où sont installés ces foyers ne soient pas indiquées.

**MARCHE A SUIVRE POUR FONDER UN FOYER DU SOLDAT EN PROVINCE**

S'adresser à une personne de l'endroit intelligente et bien en vue dans la Ville.

Aller avec elle voir le Commandant de Place pour lui exposer le but du Foyer du Soldat, lui demander son autorisation et son conseil pour le local. Ne jamais se laisser décourager par l'objection qu'il n'y a pas de local. Nous avons dans le cas présent, à L..., insisté avec ténacité et l'un des officiers a fini par nous indiquer un cantonnement vide, ancien patronage non occupé en ce moment, mais qu'on nous a dit être en très mauvais état. Nous avons été immédiatement voir le curé dont dépendait le Patronage et nous avons de nouveau fait valoir le mérite d'un Foyer. Nous avons obtenu le consentement du Curé en nous engageant à tout remettre en état lorsque le Foyer ne fonctionnerait plus. Il a fallu de nouveau répondre à toutes les objections quant au délabrement du local, l'absence de gaz et le mauvais état de l'électricité. Nous avons eu beaucoup de difficultés à voir ce local car les clefs ne se trouvaient nulle part, mais grâce à notre entêtement et à plusieurs allées et venues nous y sommes parvenues.

Nous avons alors demandé au Commandant le modèle de la demande à faire au général de la région dont l'autorisation est à peu près certaine lorsqu'on a celle du Commandant de Place.

Nous avons été immédiatement voir le Maire et l'Adjoint pour éviter tout conflit entre les autorités militaires et civiles et nous avons obtenu la permission officieuse de prêt de chaises et de tables appartenant à la Municipalité.

Nous nous sommes adjoints une troisième personne et nous avons été ensemble visiter les locaux avec un architecte. On est convenu des réparations indispensables, le cantonnement ayant été mis en mauvais état par les soldats.

Nous avons fait une petite réunion de 5 à 6 personnes où l'on s'est partagé l'ouvrage: trésorerie, approvisionnements, publicité et recrutement des dames nécessaires pour le roulement du travail au Foyer. 3 personnes sont restées à la tête de l'Œuvre et l'une est devenue l'âme du Foyer et continue à s'en occuper activement, à donner chaque jour les approvisionnements nécessaires et à tout diriger tout en nous consultant dans les cas difficiles.

Nous ne saurions trop insister, pour le succès du Foyer à créer en Province, sur l'importance de l'organisation du roulement des trente-cinq personnes environ nécessaires pour le service gratuit du Foyer. Il en faudra un plus ou moins grand nombre suivant le temps qu'on pourra donner. Certains foyers fonctionnent très bien avec beaucoup moins de monde.

Le recrutement doit se faire avec beaucoup de tact dans un large esprit de tolérance, et en ne supposant jamais chez ceux à qui on veut s'adresser l'existence de sentiments mesquins qui les empêcheraient de collaborer à une œuvre patriotique.

C'est un des cas où il faut réaliser l'Union sacrée et où les questions politiques, sociales ou religieuses doivent disparaître.

Autant que possible faire toutes les demandes en même temps pour éviter les froissements et ne pas se borner à une classe rigide de la Société, mais à toutes les personnes ayant du temps ou des forces à donner. Il est nécessaire de maintenir ce principe avec fermeté.

Le même tact devra être observé dans l'ordre des demandes de souscriptions.

Les petites difficultés du commencement seront aplanies lorsque le Foyer sera en marche par l'attachement que les dames serveuses prendront à ce travail qui donne tant de joie, mais l'importance de la première organisation est grande.

**LOCAL**

Autant que possible local vaste mais sans luxe, de la propreté, de la gaieté, obtenu gratuitement si possible. Le Foyer de L. est composé d'une vaste salle de 12 m. 40 sur 9 m. 60, terminée par une scène de théâtre surélevée qui nous sert de salle de correspondance et qui a 9 m. 60 sur 4 m. 50. Une petite cuisine à côté et un billard en sous-sol complètent Le Foyer. Une grande cour permet les jeux de boules, quilles, tonneau, etc... Nous avons fait mettre dans la salle de correspondance des lampes électriques descendant au-dessus des tables, tandis que la salle de consommation est éclairée tout autour et nous avons ajouté deux grosses lampes à pétrole descendant du toit. Elles donnent de la chaleur et seraient très utiles en cas d'accident à l'électricité.

La salle est toute garnie de petits drapeaux tricolores qui l'entourent. De nombreuses gravures coloriées égaient les murs beaucoup, sont tirées de l'**Illustration**.

**MOBILIER D'UN FOYER RECEVANT 200 A 300 HOMMES PAR JOUR**

150 chaises prêtées par la Ville — bancs et quelques tables du Patronage. (Nous avons fait l'expérience que les bancs étaient plus pratiques que les chaises).

6 tables de correspondance de 2 m. 50 de long sur 0 m. 60 de large en moyenne.

22 tables de consommation placées en 6 rangées — chaque rangée numérotée. Toutes les tables sont recouvertes d'une toile cirée claire et gaie.

(La plupart des tables ont été prêtées).

1 distributeur automatique.

3 armoires prêtées ou achetées.

(1 pour la cuisine ; un pour le papier à lettres ; 1 pour les jeux, livres, revues.)

1 piano.

1 grand dressoir placé dans la salle de consommation pour la vaisselle, accompagné de 3 ou 4 petites tables pour le service.

les tasses à thé.)

50 tasses à thé (servant aussi pour le café.)

100 verres pour le sirop, le cidre, la bière

100 cuillères à café.

Quelques assiettes pour petits pains et gâteaux.

3 récipients en grès : 2 de 5 litres environ pour le café et le thé et 1 de 20 litres pour le chocolat.

Ces récipients sont placés sur des tables dans la salle de consommation. Ils ont un robinet à la base (chaque dame n'a qu'à tourner le robinet pour se servir). Les récipients sont recouverts de couvertures de laine et d'andrinople qui maintiennent très efficacement la chaleur. Il y a une large ouverture dans le haut avec un couvercle pour renouveler le liquide sans rien renverser.

Chaque Foyer a évidemment son organisation propre et chaque organisateur sa méthode, mais nous estimons que ces récipients ont de grands avantages sur les liquides tenus au chaud à la cuisine dont la qualité s'altère. Or, il est très important que les consommations soient très bonnes même à 0 fr. 10. En outre les bains-marie occupent le fourneau qui doit servir à de nouvelles préparations. En troisième lieu, il n'est pas bon que la cuisine soit encombrée par le va-et-vient incessant des dames, qui perdent moins de temps en faisant le service sur place dans les salles.

Pour le contrôle des consommations une boîte en bois, longue, divisée en casiers étiquetés : chocolat, thé, café, etc... dans lesquels les dames serveuses mettent les tickets qu'elles viennent de toucher des consommateurs. On compte le soir les tickets de chaque casier, ce qui sert de contrôle pour les recettes et pour les provisions de la femme de service. Lorsqu'on n'a pas d'auto-distributeur de tickets de 10 centimes une dame devra faire le service de la vente des tickets.

2 ou 3 poêles pour chauffer la salle.

Fourneau de cuisine au charbon ou au gaz (prêté).

Channes à lait — Casseroles — Bouilloires — Balais, etc...

1 dz de torchons — 1 dz d'essuie-mains — Tabliers d'uniforme pour les dames serveuses. A L.., nous n'avons ni voile ni blouse d'infirmière, mais un simple tablier à bavette.

**PUBLICITE**

Premier article indispensable dans les journaux locaux expliquant l'utilité du Foyer et annonçant sa création.

Là comme partout l'Union sacrée est nécessaire, il faut s'adresser à tous les journaux et ouvrir dans chacun une liste de souscriptions en publiant de suite une première liste de dons.

Règlements du Foyer et annonce de l'ouverture parus dans les journaux et annoncés par de petites feuilles spéciales distribuées dans les casernes, hôpitaux et dépôts de convalescents.

Demande d'appui aux militaires et aux médecins — une petite affiche permanente en ville donnant l'adresse du Foyer est très utile à cause de la mauvaise volonté des débitants. Ceux-ci ont fait une démarche auprès du maire pour se plaindre du Foyer. On ne les a pas écoutés.

Nous avons en outre mis au dessus de la porte dans la rue une grande affiche de

2 m. 50 de long sur 0 m. 60 de haut en toile peinte collée sur bois avec « Foyer du Soldat » en grandes lettres rouges sur le fond crème.

Deux grands drapeaux tricolores au bout de deux mâts signalent l'entrée de la rue

### RESSOURCES FINANCIERES

Souscriptions dans les journaux locaux : souscriptions mensuelles ou sous forme de dons uniques.

Dons en nature pour le mobilier ou l'alimentation.

Subvention municipale : 250 Frs.

Subvention du Comité des Œuvres de Guerre du Calvados : 500 Frs.

Nous avons reçu en tout, depuis le commencement, environ 3.400 Frs. Nos frais d'installation avec les réparations ont été de 1.200 Frs: sur lesquels 750 Frs de vaisselle, linge, batterie de cuisine, toile cirée pour recouvrir les tables.

### PERSONNEL

Une femme de ménage payée à la journée ou au mois pour faire la cuisine et entretenir le foyer (100 frs par mois) et une femme de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 pour laver la vaisselle (en tout 16 frs 50 par mois).

Environ 35 dames et messieurs pour le roulement du service gratuit, partagés généralement en deux équipes. Deux personnes suffisent dans l'après-midi, mais il en faut 5 ou 6 le soir de 6 à 9.

### CONSOMMATIONS

Chocolat, café, thé, sirop, cidre, le tout à 10 centimes, ainsi que les petits pains et les gâteaux dont on donne deux pour 10 centimes.

Ou fait des gâteaux de riz très appréciés à 0 fr. 10 la portion. On achète les petits pains à 0 fr. 50 la douzaine les plum-cakes et les madeleines en gros.

**Café.** — Acheté en gros au Havre tout brûlé à 4 francs le kilo. Une livre de café fait 70 tasses. La tasse avec sucre revient à 5 ou 6 centimes.

**Thé.** — A 4 francs les 500 grammes. Avec 40 grammes on fait 4 tasses ; prix de revient avec lait sucre, 5 à 6 centimes.

**Chocolat.** — Chocolat Meunier en cartouches de chocolat instantané, acheté en gros. Proportions : 15 cartouches pour 4 litres de lait, qui est très riche en Normandie et auxquels nous ajoutons 2 litres d'eau. Ces 6 litres nous donnent 38 tasses environ sur lesquelles nous faisons un petit bénéfice. Nous nous servons de petites tasses à thé.

**Sirop.** — 22 verres dans un litre.

**Cidre.** — Coûte 0 fr. 10 le litre (Nous n'en servons pas plus d'un demi-litre par tête.

Nous avons eu en quatre mois de fonctionnement un bénéfice de 300 francs sur les consommations qui aidera à payer le chauffage et l'éclairage.

Pour chauffer nos deux grandes salles nous pouvons évaluer la dépense en hiver à 90 francs par mois, plus le charbon de cuisine évalué à 25 francs par mois cette année, où il est si cher.

L'éclairage varie de 25 francs en septembre, à 50 francs en novembre. Il faut beaucoup d'éclairage pour que les salles soient aussi claires et gaies que celles des grands bars des débitants de boissons auxquels nous voulons faire concurrence.

En septembre nous avons eu, en chiffres ronds, un peu plus de 5.000 entrées; en octobre, 8.500 (il y avait plus de troupes à L.) ; en novembre, 5.000 ; en décembre, 5.000.

Au total, du 5 septembre au 31 décembre, 23.500.

En janvier, l'arrivée de la nouvelle classe, va beaucoup augmenter le nombre des hôtes du Foyer.

Comme la plupart des Foyers de France, nous avons donné à Noël une petite fête, et le 1er janvier les dames de service ont pris à leur charge les consommations qui ont été gratuites. Ceci était tout-à-fait exceptionnel, car nous estimons que d'une manière générale les consommations ne doivent pas être gratuites, ce qui risque de donner aux Foyers une apparence fâcheuse d'Œuvre de bienfaisance, qui déplaît à beaucoup de soldats.

### REGLEMENTS DU FOYER DE L., apposé dans la salle et remis aux casernes et dans les hôpitaux

Tous les soldats ou convalescents sont cordialement invités à se rendre au Foyer créé pour leur offrir un endroit de délassement tranquille.

Toutes les consommations, chocolat, thé, café, sirop, cidre sont à 10 centimes.

Il n'est pas nécessaire de consommer pour avoir le droit d'entrer et de venir lire ou écrire.

L'ordre étant indispensable à la bonne tenue du Foyer, à l'agrément de ses hôtes et à la tranquillité des dames qui s'en occupent, nos hôtes sont priés de ne pas être bruyants.

Toute dispute et tout acte de violence entraînerait rigoureusement l'exclusion du Foyer et le délinquant serait forcé de sortir.

On est prié de ne pas cracher par terre.

La police de la salle sera faite par des soldats eux-mêmes à la demande des dames qui servent et qui surveillent.

Les demandes de papier à lettre gratuit journaux livres, brochures et jeu doivent être faites à la dame qui surveille la salle de correspondance. On ne doit pas prendre soi-même les jeux dans l'armoire.

Les consommations seront demandées aux dames qui sont dans la salle de consommation et payées avec un ticket au moment où la consommation est servie.

On se procure un ticket en mettant 10 centimes dans l'auto-distributeur placé près de la porte d'entrée.

On ne garde pas le billard plus d'une demi-heure de suite et on apporte la boule rouge à la dame qui distribue les jeux.

### ... ...REGLEMENT INTERIEUR ... ... ..... A l'usage des dames s'occupant ..... du Foyer du soldat

Le Foyer a été fondé et est desservi par de bonnes volontés désireuses de servir le pays en servant les soldats. C'est un service commandé de l'arrière, commandé par le désir de se donner avec joie et avec un complet oubli de soi-même et de ses préférences pendant les heures de service. Ceux qui n'éprouveraient pas ce sentiment seraient vite lassés et pour les autres au contraire il leur fera oublier la fatigue et les dérangements.

Les recommandations suivantes sont faites et les décisions ci-après ont été prises :

Le Foyer ouvert en général de 3 heures à 8 h. 1/2 sera ouvert le dimanche à partir de 1 heure, mais les consommations ne commencent qu'à 3 heures.

Les membres qui sont de service sont instamment priés d'adresser les réclamations et observations qu'ils désirent faire à l'une des trois dames du Comité, mais de ne les faire jamais personnellement à un autre Membre du Foyer pour éviter tout froissement.

— Ne pas déposer des sacs contenant de l'argent ou des objets de valeur dans les salles de consommations mais les remettre à la femme de ménage qui les enfermera.

—Chaque jour les dames de l'équipe de service se partageront le travail qu'il vaudra mieux faire par roulement (sauf pour les personnes qui ne peuvent rester debout) afin d'éviter que le travail fatigant soit toujours fait par les mêmes dames.

Une personne fera uniquement le service de la salle de correspondance et comptera les soldats (si possible).

S'il n'y a pas d'auto-distributeur de tickets une personne les distribuera, inscrira les consommations et recevra les tickets pendant une partie de la soirée et changera ensuite avec une autre qui aura servi debout les consommations.

Une personne donnera les jeux et lectures et changera la monnaie. Elle pourra ensuite changer avec une autre plus fatiguée de faire le service.

Les tables étant numérotées chaque dame se chargera d'une ou plusieurs tables selon qu'elles sont plus ou moins occupées et emportera la vaisselle sale de ses tables à la cuisine, afin de ne pas laisser ses tables s'encombrer de vaisselle sale.

On demandera aux militaires au moment où ils commandent leur consommation d'indiquer le numéro de la table où ils veulent s'asseoir, afin de les retrouver facilement.

— Nous désirons que les militaires se sentent chez eux au Foyer et qu'ils y soient heureux, mais l'ordre et la bonne tenue et même la discipline étant indispensables à la réussite du Foyer, les membres actifs sont priés d'éviter tout ce qui pourrait encourager la familiarité des militaires. On peut leur parler mais sauf des cas particuliers il est préférable de ne pas s'asseoir auprès d'eux.

Un commissaire a chaque soir la surveillance de la salle de l'éclairage, du chauffage, de la conservation des lectures et jeux. Il établit le rapport journalier et y signale les observations utiles. Il lève chaque soir la boîte aux lettres et dès le lendemain matin fait parvenir son contenu au commandant de place. **de Witt Schlumberger.**

## Bulletin de l'« Alarme »

### DANS LES ECOLES MATERNELLES

Notre appel aux 160 directrices d'écoles maternelles de Paris nous a valu **une seule réponse.** Mme Desrues directrice de l'Ecole, 38, rue Trousseau (11e arr.) nous signale qu'elle aussi comme Mlle Gorin a substitué une infusion aux boissons que ses petits élèves apportaient naguère. Nous publierons sa lettre dans un prochain numéro.

Devons-nous donc penser que les 158 autres soient indifférentes à leurs responsabilités sur ce sujet. Nous espérons bien qu'il n'en est rien. Et nous croyons qu'il est utile de poursuivre auprès d'elles notre campagne. Nous serions reconnaissantes à celles de nos lectrices qui voudraient se charger d'une démarche auprès d'une ou plusieurs directrices de leur quartier de nous l'écrire. Nous organiserons une réunion entre les personnes qui nous offriront ainsi leur concours, afin d'organiser notre action.

### COMITE DE DIRECTION DE L'ALARME

« L'Alarme » a jugé précieux d'appeler à son Comité de direction de nouvelles personnalités qui lui ont montré de l'intérêt et qui, chacune, disposent d'une notable influence dans des milieux divers. Aux noms des membres que nous avons déjà cités, il faut ajouter maintenant ceu de M. le Dr Gilbert Ballet, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, Prince Jacques de Broglie, Mme Daniel-Lesueur, M. le docteur Maréchal maire du 8e arrondissement, M. Louis Martin, sénateur du Var, Mme de Witt-Schlumberger présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes.

### NOUVELLES ADHESIONS A L'ALARME

| | |
|---|---|
| M. Robert Dufresne, agriculteur au Domaine de Calmont, par Dieppe.. | 10 |
| M. Emile Bethnod, Président du Conseil d'administration du Crédit Lyonnais ..... | 20 |
| M. Gustave Gabian à Nimes..... | 10 |
| Mme Dombre Gabian à Nimes..... | 10 |
| M. Paul Bizet, ingénieur à Paris.... | 20 |
| Commandant Moyet à Alger ..... | 10 |
| M. Félix Allard, ingénieur à Paris.. | 50 |
| Docteur Marcel Garnier, médecin des Hôpitaux de Paris, actuellement à l'hôpital central de Bar-le-Duc.. | 10 |
| M. André Chevillon, homme de Lettres à Saint-Cloud..... | 20 |
| M. Joseph Remond, négociant à Paris | 110 |
| M. Philippe Fougerolle, ancien président du Syndicat professionnel des Entrepreneurs de Travaux publics de France, à Paris ..... | 10 |
| M. Sender, directeur de la Société des Usines de Ste-Marie de Gravigny à Saint-Dizier ..... | 50 |
| Pierre Picheral à Nimes..... | 1 |
| Lucien Hadamard à St-Dizier..... | 1 |
| Mme Vve André Brouillet..... | 1 |
| A. Lévy grand Rabbin de France.... | 5 |
| Mme Vve Gauvin à Chartres ..... | 2 |
| Simon Metzger à Valréas ..... | 3 |
| Anonyme ..... | 4 |
| G. Créhange, professeur au Lycée Carnot ..... | 5 |
| M. Georges C. Grandjean, à Paris.... | 20 |
| **Par la Française** | |
| Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'Union Française pour le Suffrage des femmes ..... | 50 |
| Mme Léon Brunschvicg, secrétaire générale de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes à Paris.. | 10 |
| Mme Edouard Pellissier à Marseille | 1 |
| Mme Lefranc, institutrice à Beaumont-de-Lomagne ..... | 1 |
| Mme Hallberger, Directrice d'Ecole à Nantes ..... | 2 |
| Mlle Schmerber, secrétaire du Groupe de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes à Cannes.... | 1 |
| M. Frenkel, vice-président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris ..... | 10 |
| Mme Frenkel de Jong van Beek en Donk ..... | 10 |

## L'Activité Féminine à l'Etranger

### LA MOBILISATION DES FEMMES EN ALLEMAGNE

On parle sérieusement, en Allemagne, d'organiser une mobilisation générale des femmes pour les travaux agricoles et industriels. Cela remédierait à la fois à l'insuffisance de la main-d'œuvre et au chômage des ouvrières. Déjà au printemps dernier, les statistiques accusaient un énorme excès de demandes d'emploi de ces dernières sur les offres d'emploi. Rien ne permet de supposer que la situation se soit améliorée depuis, malgré le nombre considérable de femmes occupées dans les usines au travail des munitions.

40 pour cent des ouvriers travaillant à la fabrication des explosifs, des obus et à l'emballage des cartouches, sont des femmes.

Les femmes forment 15 pour cent de la main-d'œuvre occupée à la fabrication de la sellerie militaire, 50 pour cent du personnel des manufactures de tentes, havresacs, etc., 33 pour cent des ouvriers de l'industrie pharmaceutique, 15 pour cent de l'industrie chirurgicale et 20 pour cent des ouvriers de l'optique.

Dans les fabriques de conserves travaillant exclusivement pour l'armée, il y a 75 pour cent de femmes et dans les fabriques de drap militaire 70 pour cent.

Dans les chemins de fer, le nombre de femmes appelées à remplacer les hommes est évalué à quatre cent mille! On les occupe à réparer les voies, à faire la police des gares, à recevoir aux guichets, à contrôler les billets, etc. Par la curieuse manie d'entraver la liberté individuelle qui caractérise l'esprit allemand, les employées doivent s'engager à ne jamais faire partie d'un syndicat et à ne pas lire de journaux socialistes.

Cet emploi intensif des femmes se propage jusqu'en Turquie, où von der Goltz a forcé toute la population de Constantinople à travailler dans les ateliers de guerre.

Notons enfin qu'en Allemagne aussi les femmes sont moins payées que les hommes qu'elles remplacent. **A. B.**

### UNE NOUVELLE PROFESSION

En Arizona (E. U.) une femme a été nommée inspectrice du bétail; si l'expérience réussit, on ne nommerait plus que des femmes à cette fonction.

## LES LIVRES

**Le Feu sur la Montagne**, par Mme Noelle Roger.

Chaque année, le 1er août, anniversaire de l'indépendance de la Suisse, des feux sont allumés sur les Montagnes. C'est le symbole de la liberté et le rappel au devoir de servir le pays.

Pour la première fois, le 1er août 1914 les montagnes sont restées obscures. La nation mobilisait ; on s'attendait à une invasion du côté de l'Allemagne. Mme Noelle Roger a écrit ses plus belles pages sur le départ des montagnards aux armées. Elle a un amour vibrant pour les splendeurs de sa contrée. Elle nous en dépeint longuement les charmes, et l'influence bienfaisante sur la trempe du caractère. Comme elle sait voir les nuances infinies des couleurs, comme elle sait entendre les milles bruits ténus dans le silence ouaté des hautes cimes !

Depuis 16 mois, la littérature ... miroir de la vie — ne nous reproduit hélas que des scènes de carnage, de meurtre, de dévastations. Dans cet oasis de la Suisse un instant menacé par la tourmente, le paysage a gardé, au sein même de l'Europe enflammée et ensanglantée sa touchante sérénité.

Paisible et reposant, doucement portant l'âme vers les hauteurs sereines, tel est en dépit d'un récit douloureux, le livre de Noëlle Roger. Et les éloges très vifs et très sympathiques que j'adresse à l'auteur ne m'empêcheront point de signaler le seul point faible de cette œuvre :

Jacqueline Liotard, dans le livre de Noëlle Roger ne fait qu'écrire son journal, ses impressions au jour le jour. Un roman sous forme de journal est rarement bien composé, les sentiments y abondent au détriment de l'action. L'œuvre que nous étudions n'a pu échapper complètement à ce danger. Je sais bien que nous n'y cherchons pas l'intrigue — ce sont les évènements et leur répercussion dans une âme de femme que l'auteur a voulu nous décrire. Mais alors pourquoi avoir choisi le cas le plus poignant, le plus horriblement cruel : une mère qui voit mourir son fils unique. Sans doute elle l'offre en holocauste à la Patrie, à la défense, à la sauvegarde nationale, mais Pierre Liotard ne se bat pas, il meurt d'une pneumonie contractée dans une longue marche d'entraînement et cette mort, pour méritante qu'elle soit, n'a pas le relief qu'il eut fallu mettre dans un récit de guerre. Nous pensons malgré nous comme Eliane, la bru de Jacqueline, « ce serait différent si Pierre était Français. »

Pareillement la douleur de la mère nous apparaît pâle. Ici, surtout, le récit est faible. Evidemment il ne fallait pas s'étendre sur les détails de cette mort; lorsque tant de cœurs de mères sont saignants, il ne fallait sous aucun prétexte retourner le poignard dans leur plaie. « Mais nous attendons avec angoisse, quand Pierre Liotard vient à mourir, les cris profonds qui vont sortir des entrailles de la mère... ils ne sont pas dans le livre...

Ils n'y sont pas parce que, — Dieu soit loué par l'auteur ! — cette intraduisible douleur n'a pas été ressentie. Que le destin vous garde, oh chère Noelle Roger, qui vous êtes montrée si activement dévouée pour nos soldats de France et pour les évacués des régions envahies qui traversent votre contrée, que le destin vous garde de connaître l'infinie désespérance des épouses et des mères dont l'aimé est parti tout rempli de vaillance et qui jamais plus ne sauront qu'une seule chose c'est qu'il est tombé, qu'il est mort, dans la désolation d'un champ de bataille sans qu'une main de femme se pose sur son front pendant son agonie...

L'héroïne du Feu sur la Montagne est une artiste. Et son extrême sensibilité à la beauté de vivre a permis à l'auteur de lui faire traduire ses propres émotions si multiples et si vivantes. Par ce côté, le livre de Noëlle Roger est un chef d'œuvre. Lisez les descriptions du Val d'Hérens, lisez les scènes de la mobilisation dans le canton du Valais lorsque le tocsin résonne au milieu de la nuit, l'attitude des paysannes, la simplicité rustique du Montagnard et sa placidité devant les événements : il ne faut pas être en retard car une affaire sérieuse... C'est de la guerre qu'il s'agit. Lisez les dernières pages surtout. Cette volonté de vivre et de vivre héroïquement, « d'adorer la vie et de la servir » malgré ses épreuves.

Le Feu sur la Montagne est écrit par une femme d'élite qui ne cache pas sa sympathie pour la France: le côté du droit. Nous aurions peut-être voulu plus d'indignation contre la violation du droit. Cette indignation, nous l'attendons dans les Carnets qui vont suivre...

Le journal de Jacqueline Liotard, tel qu'il se présente, est une lecture de choix, il est rempli de pensées nobles, d'abnégations élevées, d'enthousiasme pour le sacrifice. Nous le recommandons aux amis de **La Française.**

**Marthe Pattez.**

## Echos

**L'intrépide messagère.** — Une Française, Mlle Brives, surprise par la guerre à Bruxelles où elle dirigeait le Cercle Jeanne d'Arc, imagina de traverser les lignes allemandes, montée dans une charrette de paysans, portant des médicaments et des lettres. Elle répéta cet exploit un grand nombre de fois, risquant à tout instant d'être prise et fusillée. Elle entra dans Anvers assiégé ; elle se rendait dans les hôpitaux où elle distribuait des vivres et des remèdes, et prenait les noms des Français et des Belges. Au bout de 4 mois de cet audacieux métier, elle fut signalée et dût regagner Paris par la Hollande afin de ne pas se rendre inutile. Elle continue ici ses recherches de disparus. Elle a retrouvé 6.700 prisonniers considérés comme disparus.

**Egal sentiment du devoir.** — Au moment où l'Anglia fut coulé, les infirmières qui étaient à bord refusèrent la ceinture de sauvetage et au cri de : « les femmes d'abord ! » répondirent : « les blessés d'abord ! » Voilà qui pourrait guérir quelques femmes de l'anti-féminisme. (V. l'article de tête de « La Française », du 16 Janvier 1916.)

**Les remplaçantes dans l'enseignement.** — Le nombre des professeurs et déléguées femmes employées dans les lycées et collèges était, à la fin de novembre, de : cent quatre dans les lycées de garçons ; deux cent quatre-vingt-treize dans les collèges de garçons. Très peu enseignent le latin : cinq dans les lycées et neuf dans les collèges, soit neuf dans le premier cycle et cinq dans le second.

**Agricultrices récompensées.** — La société d'agriculture de l'Orne se propose de décerner, à titre de récompense et d'encouragement, des diplômes d'honneur aux cultivatrices, femmes, filles, veuves de mobilisés, qui depuis le départ de leur père, de leurs fils, de leur mari, ont assumé courageusement la lourde charge de diriger et d'exploiter leur ferme.

La société avait, en outre, l'excellente intention d'attribuer à un certain nombre d'entre elles des primes en argent de 50, 75 et 100 francs. Elle a pu faire mieux encore. Au lieu de verser ces sommes en espèces, il sera remis aux lauréates des inscriptions entièrement libérées de 5 fr. de rente de l'emprunt de la victoire.

Pas une parcelle de terre ne doit rester improductive. Que dans tous les départements on fasse donc le même effort d'organisation et de propagande. C'est un devoir national.

## La Presse et les Femmes

### LA RETRAITE SERBE

**Le Journal.** — M. Henry Barby :

...Les vivres du détachement commencent aussi à manquer ! Il n'y a plus de biscuits que pour un jour... Et nous ne sommes guère qu'à la moitié de la traversée des montagnes qui nous séparent de Scutari !

Presque tous les hommes ont leurs équipements déchirés, arrachés, en loques. Beaucoup sont partis de Prizrend sans linge ni vêtements de rechange...

Et nos infirmières ! Pauvres femmes ! Affublées des défroques militaires les plus invraisemblables, elles font peine à voir tant leur fatigue est extrême. Cependant, avec une énergie surhumaine, elles supportent nos terribles épreuves et même elles les supportent mieux que nombre d'entre nous. Chaque soir, à l'arrivée de l'étape, parmi elles, il s'en trouve toujours au moins une qui puise encore dans son admirable dévouement féminin le courage et la force de panser les plaies les plus douloureuses, de donner quelques soins aux plus malades, aux plus épuisés.

## Courrier des Lecteurs

**Mme Billot-Thulard.** — Croyez Madame que nous n'avons point parlé à la légère et que si nous l'avons fait c'est qu'il était nécessaire que nous prenions position sur ce sujet. Si invraisemblable que cela paraisse l'idée a des partisans qui s'agitent. La presse parisienne et déjà certaine presse féministe en témoignent.

## ON NOUS ECRIT

« La Française » s'occupe des gagne-pain de la femme après la guerre et des situations où elle pourrait remplacer l'homme.

Permettez-moi de vous signaler une de ces situations. Ne conviendrait-il pas que des femmes deviennent économes dans les Lycées, Collèges, Ecoles Normales de JEUNES GENS.

Sans vouloir critiquer ce qui est, ne peut-on pas penser que cette fonction convient mieux à une femme qu'à un homme; questions de menus, de préparation culinaire, de budget d'une part, de lingerie, d'infirmerie, d'autre part, me semblent devoir être résolues de préférence par une femme — et elle saura commander aux garçons qui trouveraient peut-être mauvais de lui voir découvrir toiles d'araignée et poussière, mais devraient employer effectivement leur temps.

Quand elle serait un peu plus sévère avec le personnel domestique ? et plus maternelle avec les pauvres gamins condamnés à l'internat ?

Ne pourriez-vous agir ou faire agir au ministère dès maintenant, en ce sens ?

L'opinion publique se rallierait vite à cette réforme, mais l'Administration...

**Une fidèle abonnée.**

## Bulletin des Sociétés féministes

### UNION FRATERNELLE DES FEMMES

**Réunion du jeudi 10 février à 3 heures au Musée Social, 5, rue Las-Cases**

1° Communications et correspondance par la Présidente, Mme Hammer.

2° Rapport de la Secrétaire Générale, Mme J. François Raspail.

3° Exposé du projet de loi voté par la Chambre sur la Légitimation des enfants dont les pères sont morts aux armées avant d'avoir pu contracter mariage, par M. Maurice Viollette, Député d'Eure-et-Loir, Avocat à la Cour.

4° Réponse du Sénateur-rapporteur de la Commission de réforme du mariage à ce projet de loi.

## Chronique des Œuvres et Institutions

**Comité de défense des professions libérales**

M. Louis Moreau vient de faire au Comité d'Appui et de défense des personnes de professions libérales ou sans profession des Départements envahis, une conférence intitulée : Le Féminisme et la Guerre. Cette causerie fort intéressante aurait mérité plutôt le titre du Féminisme avant la Guerre.

M. Louis Moreau est très documenté sur l'historique du féminisme et très spirituellement nous en a fait parcourir les diverses étapes depuis les temps les plus reculés.

Il a rappelé la déclaration des droits de la femme, d'Olympe de Gonges en 1789 et la phrase fameuse : La femme a le droit de monter à l'échafaud : elle a le droit de monter à la tribune. Il est facile de faire un rapprochement entre cette époque et la nôtre, mais le conférencier s'en est abstenu.

Il estime que le féminisme n'existe plus depuis le début des hostilités. Il se trompe.

Si M. Moreau avait assisté à la dernière Réunion de l'U. F. S. F. et avait entendu récemment Irma Perrot dans une intéressante causerie sur les Femmes pendant la Guerre, il se serait rendu compte des progrès accomplis.

Et les actes autant que les paroles, après la paix glorieuse que nous attendons, prouveront à l'aimable conférencier que, sans arrêt, le Féminisme, comme la Vérité est en marche.

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37, rue Bergère, malgré la guerre qui a appelé sous les drapeaux tous ses collaborateurs, n'a jamais suspendu même un jour son organisation ; le personnel féminin s'est mis courageusement au travail et a complètement assuré le jeu normal de tous les services.

Parmi les deuils éprouvés, l'ARGUS a perdu son directeur principal, tombé au champ d'honneur, à Souchez, le 18 juin 1915.

**Nous parlerons dans le prochain numéro de Mlle Totoyko qui vient de débuter comme professeur au Collège de France et qui est la première femme qui soit admise à cette fonction.**

**Défauts de prononciation** (zézaiement etc.) rapidement corrigés par **Mme Genlis,** profess. spécialiste, off. d'Acad. 28, rue Vauquelin. Prix réduit.

N° 1010.

## Maisons Recommandées

**ALIMENTATION POUR REGIME DIETÉTIQUE**

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

**PATES ALIMENTAIRES**

Maison **Bignon-Pariani.** — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade. Paris Madeleine
Téléph. : 303-04

**Pâtes alimentaires en tous genres**
**Riz, Semoules, Tapiocas; etc.**
**Conserves alimentaires**
**Colis militaires franco pour le front**

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

**BIÈRES**

**BIERES FANTA** non alcoolisées
**Bière Spéciale pour Nourrices**
**Bière de Table**
**Bière Fine pour Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 513-82

**HORS-D'ŒUVRE**

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.

**Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre**
**Cafés — Thés — Maté.**
Variés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en

*La gérante :* JANE MISME.

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Mollère.

# L'enseignement supérieur et les femmes

PAR

**M. Alfred CROISET et M. PICHON**

## Allocution de M. Alfred Croiset

Nous ne pouvons par parler évidemment avec les Grecs d'autrefois ; mais nous pouvons faire quelque chose de très analogue, nous pouvons les lire, et nous devons les lire ; évidemment pour connaître le fond des choses, il est nécessaire de faire des études précises sur les textes ; nous pouvons les lire aussi d'une autre façon ; nous pouvons nous habituer à les parcourir, à les lire un peu comme nous lirions un ouvrage moderne, un ouvrage contemporain, beaucoup plus pour nous familiariser avec une certaine manière de penser ou de parler que pour pénétrer dans le détail. Remarquez que l'un n'empêche pas l'autre : les deux pénétrations se font parallèlement. Il y a une comparaison charmante de Cicéron qui m'a toujours beaucoup frappé ; c'est à propos de l'étude des langues, et en particulier de l'étude du grec ; il dit que quand on est du côté de Naples, on va se promener par un beau temps pour voir le pays ; on revient, on a vu le pays certainement, mais en outre on a attrapé un petit coup de soleil qui vous a hâlé ; on ne l'a pas cherché, on ne s'en est pas préoccupé, mais il n'en est pas moins vrai qu'on porte sur sa figure le hâle de sa promenade. Et bien de même vous lisez les grecs pour savoir ce qu'ils ont dit, pour vous instruire de toutes les choses dont ils peuvent vous instruire, et en même temps vous vous êtes pénétré sans le savoir d'une certaine manière de penser, d'une certaine grâce de langage, d'une certaine façon souple, ingénieuse, de présenter vos idées, qui est en quelques forte devenue vôtre, sans que vous ayez fait effort pour cela. Et bien voilà ce que j'appellerai un effort agréable, heureux.

Or, rien n'est plus simple que d'arriver par une lecture courte et répétée à un résultat dont on est soi-même surpris. Si quelqu'un qui veut apprendre le latin ou le grec s'astreignait, c'est bien simple, à lire tous les jours, sans un effort d'esprit extraordinaire, une page, une demi page admettons, ou de latin ou de grec, mais sans manquer une fois, c'est là qu'est la difficulté, trouver toujours le petit quart d'heure ou la demi-heure pour cet exercice-là, se procurer de loisir, à un moment de la journée, de lire un peu, il serait étonné de voir combien au bout d'un certain nombre de semaines ou de mois ces formes de dire et de penser qui d'abord lui étaient étrangères sont entrées en lui, se sont insinuées en quelque sorte en lui comme tout cela lui devient familier et commode. Lorsqu'il revient à son petit exercice habituel, et bien au lieu de se trouver dépaysé, il se trouve au contraire chez lui, et c'est là le progrès décisif, ce progrès qui fait qu'on reconnaît comme une ancienne connaissance en quelque sorte des choses qui cependant sont nouvelles; c'est cela qui fait qu'on se trouve à l'aise dans ses études, qui fait qu'on a l'instrument pour aller plus loin; il suffit de vouloir lire, lire beaucoup; entendons-nous : un peu chaque fois, mais régulièrement et assidûment, et se laisser pénétrer, je le répète, par cette langue et cette pensée étrangère.

Même pour le grec, il ne faut pas croire qu'il soit si effrayant. D'abord, ce n'est pas très difficile une fois qu'on a les éléments. Mais je veux ajouter un exemple qui me vient à l'esprit : c'est que nous avons eu à la Faculté des Lettres des jeunes filles qui ont été excellentes en grec, et je puis même vous dire que l'année dernière j'ai eu une explication de Platon, et d'un passage qui n'a jamais passé pour facile, faite par une de vos devancières, qui est une des meilleures explications de Platon que j'aie jamais entendues à la Sorbonne; à peu près une page et demie de la République de Platon, un passage assez difficile, où toutes les nuances de la pensée, le mouvement général du morceau, tous ces détails qui chez Platon s'enchassent si naturellement dans le courant de la pensée, tout cela sans trop d'insistance, avec mesure, avec finesse, était mis en relief de la manière le plus charmante, la plus satisfaisante; c'était une véritable explication chef-d'œuvre. Eh bien c'était une jeune fille, et c'est une des meilleures preuves, par conséquent. Vous voyez qu'il y a devant vous des exemples qui vous engagent à en faire autant; je suis convaincu que vous pouvez faire la même chose si vous voulez vous en donner la peine, et je termine en vous disant qu'on vous en offre ici les moyens, que ces moyens me paraissent tout à fait adaptés à la fin que vous vous êtes proposée, au terme que vous devez vous proposer vous-mêmes, et je remercie encore une fois, et Mlle Millard, et ses collaborateurs, d'avoir bien voulu me permettre de dire tout ce que je pense sur ce sujet, et mon désir de vous voir réussir.